

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 29 janvier 2021	N° 2021-66

Convocation du 22 janvier 2021

Aujourd'hui vendredi 29 janvier 2021 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stéphanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Dominique ALCALA à M. Jérôme PEScina
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI
M. Maxime GHESQUIERE à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Mme Fabienne HELBIG à M. Thomas CAZENAVE
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Kévin SUBRENAT à M. Max COLES

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Andréa KISS à partir de 17h
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 17h50
Mme Véronique FERREIRA à Mme Christine BOST à partir de 17h25
M. Bernard Louis BLANC à M. Patrick PAPADATO à partir de 12h
Mme Céline PAPIN à M. Laurent GUILLEMIN à partir de 16h20
M. Stéphane PFEIFFER à Mme Claudine BICHET à partir de 12h
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Delphine JAMET à partir de 17h11
M. Baptiste MAURIN à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h11
Mme Christine BONNEFOY à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 16h15
Mme Myriam BRET à M. Nordine GUENDEZ à partir de 14h35
Mme Pascale BRU à M. Bruno FARENIAUX à partir de 17h
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT de 15h à 16h
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 15h30
Mme Typhaine CORNACCHIARI à Mme Stéphanie ANFRAY à partir de 16h
Mme Nathalie DELATTRE à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h40
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Thierry TRIJOLET à partir de 14h45
M. Stéphane GOMOT à Mme Harmonie LECERF à partir de 14h45
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 15h30
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Olivier CAZAUX à partir de 11h30
Mme Eva MILLIER à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 13h
M. Michel POIGNONEC à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 12h
M. Franck RAYNAL à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 15h
Mme Marie RECALDE à M. Serge TOURNERIE de 11h à 12h40
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Marie RECALDE à partir de 17h
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON à partir de 15h10

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 29 janvier 2021	<i>Délibération</i>
	Direction générale Numérique et systèmes d'information Direction de l'innovation et de l'aménagement numérique	<i>N° 2021-66</i>

**Association Les Bruits de la Rue - Année 2021 - Subvention pour action spécifique -
Convention - Décision - Autorisation**

Madame Delphine JAMET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

er

L'Association « Les Bruits de la Rue », créée en janvier 2012, est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Sa mission est d'identifier, soutenir et développer l'innovation sociale à travers la recherche et la mobilisation de moyens pour favoriser la mise en œuvre de projets. L'association tend à participer à l'évolution de la perception des précarités, des pratiques sociales et médico-sociales qui s'y rattachent. Elle fait appel au croisement des savoirs et des expériences d'acteurs de l'Université, du secteur économique, du secteur associatif, du secteur public et de travailleurs sociaux.

Aujourd'hui, 20% de la population de Bordeaux Métropole n'est pas utilisatrice des services numériques, 40% parmi les bénéficiaires de l'action sociale.

La crise sanitaire et économique que nous vivons actuellement a révélé la détresse de ces populations.

Les conseils et injonctions pour « mieux » vivre son confinement (faire du sport, imprimer ses attestations de sortie ou les télécharger sur son mobile, sortir de l'isolement par le numérique, etc.) n'avaient aucun sens pour les exclus du numérique, alors même qu'ils étaient un véritable palliatif, voire échappatoire pour les autres.

Face à ce constat, l'association « Les Bruits de la Rue » a voulu proposer un outil permettant de centraliser tous les services et contenus utiles pour la population de Bordeaux Métropole. C'est ainsi qu'est née l'application mobile, TINKIET.

Son objectif est de faciliter l'accès à des informations de base et de désacraliser Internet pour des publics éloignés du numérique.

Ainsi, TINKIET rend accessible des services et contenus existants, sélectionnés pour leur qualité et leur gratuité, dans un environnement simple d'accès, en plusieurs langues, sur l'ensemble du territoire métropolitain. Ces contenus agrégés sont présentés via diverses

rubriques : « manger », « me soigner », « discuter », « s’amuser », « ma journée », « mes informations », « besoin d’aide ».

L’équipe mobilisée depuis le début du projet, pour certains bénévolement, est composée d’associations du territoire, de médiateurs, de collectivités locales, d’experts en ergonomie et expérience utilisateurs, et de développeurs.

Depuis son lancement au printemps 2020, l’application a enregistré environ 500 visiteurs uniques sur l’ensemble de la métropole.

Par ailleurs, cette solution fait depuis l’objet de présentations par les médiateurs sociaux auprès de leurs publics.

Au mois de mai 2020, Bordeaux Métropole a décidé d’attribuer à l’association « Les Bruits de la Rue » une subvention de 10 000 € pour la première version de l’application TINKIET.

Aujourd’hui, l’association souhaite poursuivre ce projet et l’améliorer.

La seconde phase de développement prévoit deux évolutions principales :

- L’ajout de la localisation de l’utilisateur pour proposer des « push » adaptés en fonction du lieu de l’utilisateur ;
- L’intégration de la base du « Guide des lieux-ressources numériques des villes de la métropole bordelaise » pour pouvoir orienter les utilisateurs.

Ces nouvelles fonctionnalités permettront la personnalisation de certains contenus à l’utilisateur : les contacts des acteurs sociaux du territoire, le planning de la journée, les lieux-ressources de solidarité numérique les plus proches, etc.

Les objectifs d’évolutions futures seront affinés durant la seconde phase de développement de l’application.

Pour financer la seconde phase de développement de l’application TINKIET, l’association « les Bruits de la Rue » sollicite un soutien de Bordeaux Métropole à hauteur de 9 720 euros.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les dispositions de l’article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d’intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé ;

VU le courrier de l’association “Les Bruits de la Rue” sollicitant une subvention à Bordeaux en date de 7 décembre 2020.

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE l’application TINKIET réduit la fracture numérique accentuée par la crise sanitaire, économique et sociale, sur le territoire de Bordeaux Métropole.

DECIDE

Article 1 : d’attribuer une subvention de 9 720 € en faveur de l’association « Les Bruits de la Rue » pour financer la seconde phase de développement de l’application TINKIET ;

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée ;

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2021, article 65748, fonction 57, sur les crédits provisoires ouverts dans l'attente du vote du budget primitif.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 janvier 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 4 FÉVRIER 2021	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 4 FÉVRIER 2021	le Conseillère déléguée,
	Madame Delphine JAMET